



HAL
open science

Sur la détermination du sens des proverbes

Jean-Claude Anscombe

► **To cite this version:**

Jean-Claude Anscombe. Sur la détermination du sens des proverbes. Etudes et travaux d'Eur'ORBEM, 2016, Proverbes et stéréotypes: formes, forme, contextes, 1 (1), pp.39-53. hal-01417779

HAL Id: hal-01417779

<https://hal.science/hal-01417779>

Submitted on 19 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

&ÉTudes Travaux 1/2016



SUR LA DÉTERMINATION DU SENS DES PROVERBES

Jean-Claude ANSCOMBRE

LDI, Lexiques Dictionnaires Informatique
(UMR 7187, CNRS / Sorbonne Paris Cité / Université de Cergy Pontoise)

décembre 2016, pp. 39-53

Études et travaux d'Eur'ORBEM

LES DEUX PROBLÈMES DES ÉTUDES PARÉMIQUES

Les études parémiques se heurtent d'entrée aux deux problèmes de base de toute étude sémantique, et qui sont : a) la délimitation la plus précise possible de la catégorie qui va être l'objet d'étude du sémanticien ; b) la détermination de la valeur sémantique, du 'sens' des unités composant cette catégorie. Je n'évoquerai que brièvement le premier problème : je m'en suis exprimé dans diverses publications. Je rappelle simplement que pour moi, les *parémies* ou *phrases parémiques*, ou encore *énoncés parémiques*, (i) sont des phrases/textes autonomes ; (ii) sont à auteur indéterminé, et comme telles combinables avec des marqueurs médiatifs de type *comme on dit* ; (iii) sont génériques ; (iv) sont minimales pour les propriétés précédentes, *i.e.* qu'on ne peut leur ôter aucun élément sans sortir *ipso facto* de la catégorie. Voici une série d'exemples de phrases fonctionnant comme des unités lexicales autonomes, et donc candidates éventuelles au statut de parémie :

- (1) *Tu es poussière et tu retourneras en poussière (Delacourt).*
- (2) *Les hommes préfèrent les blondes (Pierron).*
- (3) *La vie n'est pas rose (DesRuisseaux).*
- (4) *Nous n'avons pas gardé les cochons ensemble (DesRuisseaux).*
- (5) *Une hirondelle ne fait pas le printemps.*
- (6) *Tel père, tel fils.*
- (7) *En avril, ne te découvre pas d'un fil.*
- (8) *Demain, il fera jour.*
- (9) *La montagne accouche d'une souris.*

La première propriété évoquée signifie que les parémies ont le statut d'une incise. Elles peuvent en particulier occuper les positions initiale, médiane et finale, comme illustré par :

- (10) « ... *Vous n'en voulez pas ? Mais vous devez l'accepter... ce n'est pas, il est vrai, du goût des raffinés, des délicats, mais nous... vous auriez dû vous y attendre... c'est tout ce qu'il nous est possible de vous donner... La plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a...* »

Nathalie Sarraute, *Ici*, Gallimard, 1995, pp. 85-86.

1. Je sacrifie ici à l'usage qui tend à ne pas distinguer phrase et énoncé quand on parle des éléments d'une catégorie phrastique.

(11) « ... À chacun son métier. Toi tu écris, moi je narre... »

Érik Orsenna, *Grand amour*, Le Seuil, 1993, p. 57.

(12) « ...Je lui ai posé des questions aussi innocentes que possible, dans l'espoir de la mettre en confiance. Elle s'est contentée de déclarer d'un ton narquois : – Jeune homme, ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend à faire des grimaces. Si votre patron s'est figuré que j'allais faire des confidences... »

Georges Simenon, *Maigret et les vieillards*, Presses de la Cité, p. 103.

On vérifiera sur ces exemples la mobilité des parémies dans un discours donné. La seconde propriété, qui renvoie aux caractéristiques médiatives des parémies, concerne leur combinabilité avec des expressions du type de *comme on dit* et variantes² :

(13) « ...Si Laurent te fait des confidences, tu dois savoir qu'entre lui et Clarisse il y a... anguille sous roche, comme disaient nos mères... »

(Benoîte et Flora Groult, *Il était deux fois*, Gallimard, 1975, p. 13)

qui signalent leur caractère de principe anonyme³. Le troisième point a trait à leur statut de principe général, générique en l'occurrence. Ce point est plus délicat à montrer, dans la mesure où les parémies ont des formes spécifiques n'ayant, la plupart du temps, que peu à voir avec les phrases génériques réputées standard comme *Les chats chassent les souris* ou *Les hommes sont des singes supérieurs*. Nous reviendrons plus avant sur ce point, mais on peut d'ores et déjà remarquer que les parémies se combinent aisément avec *généralement*, ou encore avec des adverbes d'habitualité comme *parfois* ou *toujours* :

(14) « ...Ce dernier [Cottard] avait toujours été d'opinions très libérales. Sa phrase favorite : "Les gros mangent toujours les petits" le prouvait... »

Albert Camus, *La Peste*, La Pléiade, 1962, p. 1262.

2. *Comme on dit* et variantes est en effet un marqueur générique de médiativité. Il fait donc d'une phrase parémique un argument d'autorité, l'autorité invoquée étant dans ce cas le consensus linguistique d'une communauté linguistique ou du moins de ce qui est présenté comme tel.

3. Dans une optique polyphonique, ils sont la voix (virtuelle) d'un ON-locuteur, i.e. d'une communauté linguistique anonyme. Sur ce point, cf. Anscombe: 2006.

(15) *Les apparences sont généralement trompeuses.*

La dernière propriété enfin, renvoie à l'observation qu'une parémie ne peut généralement pas être 'réduite', elle représente un texte minimal. Une troncature comme *À chacun son métier...*, par rapport à la leçon originale *À chacun son métier, et les vaches seront bien gardées* n'est pas un contre-exemple. En effet, la forme réduite n'est pas *À chacun son métier*, mais bel et bien *À chacun son métier...*, la finale se caractérisant par une intonation montante 'suspensive', qui n'est pas celle de la version complète. Il peut d'ailleurs arriver que la forme tronquée élimine la forme complète. C'est ce qui est en train de se passer avec *À chacun son métier, [et les vaches seront bien gardées]* et qui s'est passé avec *Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens*, aujourd'hui réduit la plupart du temps à *Il n'y a pas de sots métiers*.

Les autres propriétés invoquées pour caractériser les parémies – ainsi leur caractère prétendument figé, entre autres – ne résistent pas à l'analyse (Anscombre, 2000, 2003, 2005, 2011a). D'après ce que nous venons brièvement d'exposer, (1) n'est pas à proprement parler une parémie (l'auteur n'est pas anonyme), non plus que (2), qui ne se combine pas avec *comme on dit*. (4), (8) et (9) ne sont pas non plus des parémies – ce sont en fait des phrases situationnelles⁴ – elles ne sont pas génériques, ce que l'on peut voir aux possibilités de variations temporelles, ainsi *La vie n'a pas été rose*, *La montagne a accouché d'un souris*. Ou encore d'indications déictiques : *Toi et moi n'avons pas gardé les cochons ensemble*. Elles glosent directement une situation ou un élément d'une situation, alors que les phrases parémiques authentiques caractérisent indirectement une situation par le biais d'une généralité, et sur un mode quasi syllogistique : si une situation S a la caractéristique A, alors elle a la caractéristique B. Or la situation présente possède A, donc elle possède B. (5), (6), et (7) sont d'authentiques parémies, on le vérifiera aisément. On peut sentir la différence en comparant par exemple les fonctionnements respectifs de *Le passé est le passé* (phrase parémique), et *Tout ça, c'est du passé* (phrase situa-

4. Cf. Anscombre (2006), pour une étude de détail.

tionnelle), qui disent peu ou prou la même chose mais sur deux modes différents.

LE PROBLÈME DE L'ANTONYMIE PARÉMIQUE

Ce qui suit concerne le second problème, à avoir la détermination du sens des phrases parémiques/proverbes. Si en effet tout locuteur natif est capable d'utiliser correctement son stock de phrases parémiques, il s'en faut de beaucoup qu'il soit capable de décrire avec précision le sens de ces phrases/textes, et encore moins leur fonctionnement. Le problème est aigu dans les manuels d'apprentissage d'une langue, ainsi que pour les dictionnaires bilingues, puisqu'il touche à un autre problème, crucial dans le champ de la traduction, à savoir celui de la synonymie/antonymie des phrases parémiques. Or force est de reconnaître que dans ce domaine, une large place est faite à une intuition généralement non contrôlée. En voici un exemple, celui de *Les apparences sont trompeuses* versus *L'habit ne fait pas le moine*. Les deux hypothèses contradictoires de leur synonymie/antonymie sont largement représentées, comme on peut le voir sur l'abrégé ci-après :

a) Les deux phrases parémiques sont antonymes, selon Anscombe (1989), qui ne donne aucune justification de son point de vue.

b) Les deux phrases parémiques sont synonymes, selon (Sevilla & Cantera, 2001), qui ne se justifient pas non plus. Par ailleurs, F. Montreynaud, A. Pierron et F. Suzzoni classent *L'habit ne fait pas le moine* sous la rubrique 'apparences trompeuses' (Montreynaud, Pierron & Suzzoni, 1980) ; enfin, pour DesRuisseaux (1997), *Les apparences sont trompeuses* et *Il ne faut pas se fier aux apparences* sont synonymes.

Le problème et il est récurrent dans le champ parémique est l'absence de traitement raisonné et systématique du phénomène de l'antonymie parémique, ainsi que de son frère ennemi, la synonymie. Ces deux dénominations sont attribuées la plupart du temps sur une base totalement intuitive, pratique courante en pa-

rémiologie, où a longtemps régné la seule approche folklorique. Or, indépendamment du problème théorique, la distinction antonyme/synonyme n'est pas sans intérêt : on remarque en effet que les antonymes (au sens intuitif) sont largement attestés dans la catégorie 'proverbes' au sens habituel, mais qu'il n'y a apparemment pas d'antonyme pour les catégories *dictons* et *adages*, la question restant posée pour les tautologies. Aucun autre principe général ne s'oppose à *En avril, ne te découvre pas d'un fil* ou à *Les conseillers ne sont pas les payeurs*. En revanche, *Tel père, tel fils* va d'une certaine manière à l'encontre de *À père avare, fils prodigue*. On aurait ainsi un premier critère pour distinguer des sous-classes à l'intérieur de la classe des phrases parémiques.

Analyse d'un exemple :

L'habit ne fait pas le moine/Les apparences sont trompeuses

Cette comparaison est exemplaire puisqu'il s'agit, dans les deux cas, de phrases sentencieuses courantes et comprises de tous. Il convient de décider si la relation qui les unit est de synonymie ou d'antonymie. Avant d'aborder ce problème, notons que nous avons bien affaire ici à des phrases parémiques. La combinaison avec des adverbes d'habitualité s'effectue sans problème, et confirme la généralité :

(16) *Les apparences sont souvent trompeuses/L'habit fait rarement le moine.*

(17) « ...Alors, ne te fie pas aux apparences, tu sais qu'elles sont souvent trompeuses... »

Marc Lévy, *Sept jours pour une éternité*, Robert Laffont, 2003, p. 108.

Par ailleurs, la présence d'un ON-locuteur à l'origine du dire parémique se voit sur :

(18) *Comme on dit, (les apparences sont trompeuses + l'habit ne fait pas le moine).*

(19) « ... *L'habit ne fait pas le moine, dit un proverbe populaire...* »

Le Monde, 16 avril 1999, p. 2.

Le critère d'enchaînement

L'idée de départ est que l'un des rôles fondamentaux des formes sentencieuses en général est d'assurer la validité des enchaînements conclusifs. Ainsi, un témoin oculaire interrogé par la police se justifie comme suit *i.e.* par le biais d'une phrase parémique : de ne pas avoir prêté grande attention au visage d'un suspect :

(20) « ...*Ce compagnon, tu t'en souviens ? Comment était-il ? – Ben, c'est pas que j'ai pas de mémoire mais j'avais déjà pas mal éclusé, hein, faut tenir compte. Et il faisait nuit d'encre. Et puis à cheval donné, on ne regarde pas les dents. C'était pas le gars qui m'intéressait, c'était sa bibine...* »

Fred Vargas, *Sous les vents de Neptune*, Viviane Hamy, 2004, p. 82.

On en déduit que si des phrases parémiques sont réellement antonymes, on doit pouvoir le montrer en les opposant dans des enchaînements conclusifs en distribution complémentaire. Le problème surgit immédiatement de la constatation qu'il existe, pour nos deux phrases parémiques, deux types d'enchaînements ayant des comportements divergents, à savoir :

A:

(21a) *Il ne faut pas se fier aux apparences : elles sont trompeuses.*

(22a) *Il ne faut pas se fier aux apparences : l'habit ne fait pas le moine.*

B:

(21b) *Pour pénétrer dans la banque, le malfaiteur s'était déguisé en policier, tablant sur le fait que (les apparences sont trompeuses + *l'habit ne fait pas le moine).*

(22b) *Pour pénétrer dans la banque, le malfaiteur s'était déguisé en policier, mais il fut rapidement démasqué : (*les apparences sont trompeuses + l'habit ne fait pas le moine).*

Dans les exemples (21a) et (22a), nos deux phrases parémiques autorisent le même enchaînement : conclusion (Il ne faut pas se fier aux apparences) : argument (Les apparences sont trompeuses + L'habit ne fait pas le moine). Dans les exemples (21b) et (22b) à l'inverse, les deux phrases parémiques sont en distribution complémentaire par rapport aux conclusions envisagées. Que

faire pour expliquer ces phénomènes ? Nous commencerons par faire un certain nombre d'hypothèses qui feront partie du cadre théorique à l'intérieur duquel nous raisonnerons.

Une première hypothèse consiste à admettre la validité de *la théorie des stéréotypes* telle du moins que nous la défendons (Anscombe, 2001). Rappelons-en la thèse de base : à toute entité lexicale comme les noms ou les verbes est attachée un ensemble de phrases qui en définissent le sens, et parmi lesquelles des phrases génériques. Considérons l'exemple suivant, extrait d'un roman :

(23) ... *C'était encore un jeune homme, mais son corps massif et ses cheveux poivre et sel lui donnaient l'air beaucoup plus âgé...*

Tout le problème est bien entendu d'expliquer la présence d'un *mais* dans cet enchaînement. On y arrive en particulier par la théorie des stéréotypes, en postulant qu'à *jeune homme* sont attachées entre autres les phrases stéréotypiques *Un jeune homme est mince* et *Un jeune homme a des cheveux bruns, blonds ou roux*⁵.

Une seconde hypothèse sera que des items lexicaux comme *habit* et comme *apparence* possèdent dans leur signification les phrases stéréotypiques respectives *L'habit est révélateur de l'être* et *Les apparences sont révélatrices de l'être*. On peut d'ailleurs se contenter d'une seule phrase plus générale *L'aspect extérieur est révélateur de l'être*, attachée à *aspect extérieur*, en faisant de *habit* et de *apparence* des hyponymes de *aspect extérieur*. Nous transcrivons ce principe général en pseudo-logique par : (P₁) [*x* a l'aspect extérieur de *y*] → [*x* est un *y*], où le symbole → est à comprendre comme signifiant 'conduit à', 'est un indice de', et où la graphie utilisée signifie que le principe est général, et que les particuliers auxquels il sera appliqué doivent être instanciés : il faudra remplacer *x* et *y* par des entités spécifiques. Ce principe explique les oppositions suivantes :

(24) *Ce type doit être un moine, il a un habit de moine.*

5. Le détail est en fait un peu plus compliqué. Il faut également avoir recours aux phrases stéréotypiques correspondant à *homme âgé*, ou alors celles correspondant à *vieillir*, à savoir : *Quand on vieillit on grossit*, *Quand on vieillit, les cheveux blanchissent*, etc. L'existence de telles phrases stéréotypiques est facile à montrer.

(25) *Ce type ne peut pas être un moine, il a un habit de moine.

(26) Ce type est un moine, mais (*il a + il n'a pas) un habit de moine.

(27) Ce type n'est pas un moine, mais (il a + *il n'a pas) un habit de moine.

Considérons par exemple (25). De *il a un habit de moine* le principe général (P₁) permet de déduire *Ce doit être un moine* (ce qui explique (24)), et non pas *Ce ne peut pas être un moine*, d'où l'impossibilité de (25).

Troisième et dernière hypothèse : nos deux phrases parémiques comportent les deux mêmes contenus :

(i) [*x a l'aspect extérieur de y*]

(ii) [*x n'est pas un y*]

Cette graphie signifiant que le principe est général, et que les particuliers auxquels il sera appliqué doivent être instanciés : il faudra remplacer *x* et *y* par des entités spécifiques. Ce qui différencie nos deux phrases parémiques, c'est que ces contenus communs n'y ont pas le même statut sémantique. *Les apparences sont trompeuses* a pour présupposé [*x n'est pas un y*], et pour posé [*x a l'aspect extérieur d'un y*]. En revanche, *L'habit ne fait pas le moine* a cette fois pour présupposé [*x a l'aspect extérieur d'un y*], et pour posé [*x n'est pas un y*]. On peut gloser cette pseudo-formulation comme suit : la représentation que nous faisons de *Les apparences sont trompeuses* correspond à une glose de type 'Il y a des *x* qui ne sont pas des *y*, mais qui ont l'aspect extérieur d'un *y*'. Pour ce qui est de *L'habit ne fait pas le moine*, sa représentation peut être glosée par 'Il y a des *x* qui ont l'aspect extérieur d'un *y*, mais qui ne sont pas des *y*'. On vérifiera facilement que les enchaînements (21b) et (22b) corroborent ces gloses et partant, ces représentations.

Munis de ces trois hypothèses, nous allons maintenant proposer une explication des phénomènes exposés plus haut dans les exemples (A) et (B).

a) Le premier point sera que les enchaînements A et les enchaînements B relèvent de deux mécanismes différents. Pour expliquer le phénomène illustré en (A), nous noterons tout

d'abord que la conclusion *Il ne faut pas se fier aux apparences* n'est pas déduite du posé seul ou du présupposé seul de nos deux parémies, mais de la coexistence d'un posé et d'un présupposé qui vont en sens inverse. S'il ne faut pas se fier aux apparences, c'est parce qu'il peut se faire qu'un *x* qui a toutes les apparences d'un *y* n'en soit en fait pas un. C'est sur un tel mécanisme que repose en particulier le fonctionnement du *et* dit d'opposition (Ibrahim, 1978 ; Anscombe-Ducrot, 1983, p. 61 *sq*), qui réunit deux propositions argumentativement opposées pour en tirer une conclusion du type de *C'est étonnant, Je suis surpris*, dans les cas les plus courants. Et d'une façon générale, une conclusion qui ne peut être tirée d'une seule des deux propositions. Ce qui est illustré par :

(28) *C'est bizarre : Max est riche et il n'a pas d'amis.*

(29) *??Max n'a pas de chance : il est riche et il n'a pas d'amis.*

(30) *??Max s'est offert un immense appartement : il est riche et il n'a pas d'amis.*

dans le contexte banal où la richesse attire les amis. (21a) et (22a) sont tous deux possibles parce qu'ils reposent en fait sur la conjonction de (i) et (ii).

b) Notons tout d'abord que *être déguisé en policier* signifie 'faire intentionnellement croire qu'on est un policier alors qu'on n'en est pas un' ; l'expression est par conséquent est co-orientée avec *être un policier*. Dans (21b) donc, 'être déguisé en policier' est orienté comme le posé de *Les apparences sont trompeuses*, appliqué à ce cas particulier, *i.e.* 'avoir l'aspect extérieur d'un policier'. Il est en revanche incompatible avec 'ne pas être un policier', *i.e.* cette fois le posé de *L'habit ne fait pas le moine*. On a le résultat inverse dans (22b)⁶.

6. Rappelons que les enchaînements (par un même locuteur) se font exclusivement sur les posés

CONCLUSION

Des exemples analysés ci-dessus il ressort que :

a) Les enchaînements de type (A), qui sont tout à fait possibles, ne correspondent pas au jeu habituel des parémies, qui est de nature syllogistique. La parémie représente un principe général (d'où son caractère générique) qu'on applique à un cas particulier pour en tirer une conclusion valable *hic et nunc*. Ce n'est pas le cas des enchaînements de type (A), qui tirent d'un principe général un autre principe général.

b) Nos deux phrases parémiques sont donc antonymes au vu de (B), et présentent des fonctionnements parémiques antagonistes. Comment fonctionnent-elles donc? Selon une thèse déjà ancienne (Anscombe 1984 ; Riegel, 1987 ; Kleiber, 1989), les phrases parémiques de ce type fonctionnent sur un mécanisme de type $P \rightarrow Q$, *i.e.* 'la possession de la caractéristique P permet d'en conclure à la possession de la caractéristique Q'. Ce mécanisme est appelé *pivot implicatif* par Riegel (1987). C'est cette thèse que nous allons examiner ici.

Prenons le cas de *Les apparences sont trompeuses* : son posé [x a l'aspect extérieur de y] permet d'appliquer le principe : (P) [x a l'aspect extérieur de y] \rightarrow [x est un y]. D'où l'on déduit : [x est (probablement) un y]. En contexte, on pourra en déduire qu'une certaine caractéristique attachée à un y spécifique est vraisemblablement détenue par x . Dans l'exemple choisi, cette propriété pourrait être glosée par 'ne pas être suspect quand on entre dans une banque'. Dans le cas de *L'habit ne fait pas le moine* en revanche, [x a l'aspect extérieur de y] est présupposé et ne peut servir de base à un enchaînement (propriété générale des présupposés) sur la base du garant ci-dessus. Mais en revanche, son posé [x n'est (probablement) pas un y] permettra d'en tirer, dans le même contexte, que la propriété 'ne pas être suspect quand on entre dans une banque' n'est cette fois pas détenue par le x spécifique envisagé.

c) Ce qui précède montre tout d'abord la grande complexité du fonctionnement parémique, que nous avons d'ailleurs simpli-

lié pour des raisons pédagogiques. Par ailleurs, nos deux parémies ne fonctionnent pas sur un même mécanisme de type $P \rightarrow Q$. La parémie *Les apparences sont trompeuses* fait intervenir le mécanisme (P_1) au travers de son posé, puis un second mécanisme :

$(P_2) [x \text{ n'est pas un } y] \rightarrow [x \text{ n'a pas les caractéristiques d'un } y]$

qui permet de déduire, en contexte, que dans l'exemple (21b), 'être déguisé en policier' a pour conséquence 'ne pas être suspect quand on entre dans une banque'. Notons que (P_2) se déduit directement de la valeur sémantique de la copule. *L'habit ne fait pas le moine* à l'inverse, fait directement jouer (P_2) par l'intermédiaire de son posé. Ce que montrent en outre nos deux exemples, c'est que ce 'pivot' n'appartient pas nécessairement au sens (formulaire?) du proverbe. Il peut provenir non d'un composant sémantique de la phrase parémique, mais d'un stéréotype lexical – c'est le cas de *Les apparences sont trompeuses* et de (P_1) – qui est attaché à des mots comme *apparence* ou *habit*. C'est aussi le cas de *L'habit ne fait pas le moine*, (P_2) étant cette fois attaché à [*être un y*]. Bien entendu, il y a des cas où le pivot implicatif fait partie de la valeur sémantique de base de la parémie. Il en est vraisemblablement ainsi pour *Tel père, tel fils*, *En mai, fais ce qu'il te plaît*, *Loin des yeux, loin du cœur*, *Qui aime bien, châtie bien*, etc., sous réserve d'un examen plus détaillé.

d) L'antonymie de nos deux phrases parémiques trouve une confirmation dans un critère supplémentaire (Anscombe, 1994), à savoir que deux antonymes parémiques peuvent être opposés par *mais* :

(31) *Les apparences sont trompeuses, mais l'habit ne fait pas (toujours) le moine.*

(32) *L'habit ne fait pas le moine, mais les apparences sont (souvent) trompeuses.*

On vérifiera que nos deux phrases parémiques sont conformes au schéma général de *mais*.

Notons enfin que le critère d'enchaînement a une portée géné-

7. Sur le sens formulaire d'un proverbe opposé à son sens lexical (Tamba, 2000, 2011).

rale, et peut s'appliquer à d'autres cas que l'antonymie. Soit, par exemple, à déterminer la différence entre *Il y a un prix à payer pour tout* et *On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs*, donnés comme synonymes dans certains dictionnaires bilingues français-espagnol, malgré le sentiment purement intuitif d'une différence. Le critère d'enchaînement appliqué dans un contexte sélectif permet de circonscrire cette nuance sémantique :

(33) *J'ai mal au dos parce que j'ai passé le week-end à jardiner : (il y a un prix à payer pour tout + *On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs).*

(34) *En bombardant les positions ennemies, l'aviation a détruit un village par inadvertance : (*Il y a un prix à payer pour tout + On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs).*

La différence apparaît clairement sur ces contrastes : le prix à payer concerne la personne qui fait l'action dans le cas de *Il y a un prix à payer pour tout*, et la personne qui subit l'action dans le cas cette fois de *On ne fait pas d'omelette sans casser des œufs*. Ce second cas correspond d'ailleurs à ce que la presse et les militaires appellent pudiquement 'des dommages collatéraux'. Tout est dans les mots...

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE Jean-Claude (1984), « Argumentation et topoi », in *Actes du 5ème Colloque d'Albi*, pp. 46-70.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (1989), « Théorie de l'argumentation, topoi, et structuration discursive », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 18, n° 1, pp. 13-56.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (1994), « Proverbes et formes proverbiales : les marques d'une certaine évidentialité », *Langue française*, n° 102, pp. 95-107.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (1997), « La semántica y las frases genéricas : viejos problemas y nuevos enfoques », *Cuadernos de filología francesa*, n° 9, pp. 7-22.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2000), « Refranes, polilexicalidad, y expresiones fijas », in M.L. Casal Silva, G.C. Conde Tarrío, J.L. Garabatos, L. Pino Serrano, N. Rodríguez Pereira éd., *La lingüística francesa*

- en España camino del siglo XXI*, Madrid : Ed. Arrecife, pp. 33-53.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2001), « Dénomination, sens et référence dans une théorie des stéréotypes nominaux », *Cahiers de pragmatique*, n°36, 'Linguistique de la dénomination', pp. 43-72.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2003), « Les proverbes sont-ils des expressions figées ? », *Cahiers de lexicologie*, n° 1, pp. 159-173.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2005), « Les proverbes : un figement du deuxième type ? », *Linx*, n° 53, pp. 17-33.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2006), « Polyphonie et classification des énoncés sentencieux », *Le Français Moderne*, vol. 74, n° 1, pp. 87-99.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2009), « La traduction des formes sentencieuses : problèmes et méthodes », in Michel Quitoud & Julia Sevilla Muñoz (éd.), *Traductologie, proverbes et figements*, préface de Michel Ballard, Paris : L'Harmattan, «Europe-Maghreb», pp. 11-35.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2010), « Las formas sentenciosas : un fenómeno lingüístico », *Revista de Investigación Lingüística*, n° 13, pp. 13-38.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2011), « Figement, idiomaticité et matrices lexicales », in J.C. Anscambre & S. Mejri, eds., *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Ed. Champion, pp. 17-40.
- ANSCOMBRE Jean-Claude (2012), « Le problème de l'antonymie dans le champ parémique », *Actes du congrès de Madrid* («Voix et marqueurs du discours : des connecteurs à l'argument d'autorité, 6-7 mars 2008»), J.C. Anscambre, A. Rodríguez Somolinos & S. Gómez-Jordana Ferary (eds.), ENS Editions, Lyon, pp. 121-140.
- ANSCOMBRE Jean-Claude & DUCROT Oswald (1983), *L'argumentation dans la langue*, Liège-Bruxelles : Mardaga,.
- COMBET Louis (1996), « Los refranes : origen, función y futuro », *Paremia*, n°5, pp.11-22.
- CONDE Tarrío Germán (1997), *Estudio comparativo de las paremias en francés, castellano y gallego*, Tesis Doctoral, Universidad de Santiago de Compostela.
- GROSS Gaston (1996), *Les expressions figées*, Paris : Ophrys, Col. « L'essentiel ».
- IBRAHIM Amr (1978), « Y-a-t-il deux manières de dire la même chose ? », *Nouvelle Revue du Caire*, n° 2.
- KLEIBER Georges (1989), « Sur la définition du proverbe », *Recherches Germaniques*, n° 2, pp. 232-252.

- KLEIBER Georges (2000), « Sur le sens des proverbes », *Langages*, n° 139, pp. 39-58.
- PERMIAKOV G.L. (1984), « Structural Typology of Paremias », *Kodikas/Code*, vol. 7, n° 3-4, pp. 263-268.
- RIEGEL Martin (1987), « Qui dort dîne ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques », *L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*, in M. Riegel & I. Tamba (éds.), Paris : Klincksieck, pp. 85-99.
- SEVILLA MUÑOZ Julia (1988), *Hacia una aproximación conceptual de las paremias francesas y españolas*, Madrid : Editorial Complutense.
- SEVILLA MUÑOZ Julia (1993), « Las paremias españolas : clasificación, definición y correspondencia francesa », *Paremia*, n° 2, pp. 15-20.
- TAMBA Irène (2000), « Formules et dire proverbial », *Langages*, n° 139, pp. 110-118.
- TAMBA Irène (2011), « Sens figé : idiomes et proverbes », in J.C. Anscombe & S. Mejri (éds.), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Honoré Champion, pp. 109-126.

Proverbiers

- DESRISSAUX, Pierre (1997), *Le petit proverbier*, Montréal : Bibliothèque Québécoise.
- DOURNON Jean-Yves (1986), *Le dictionnaire des proverbes et dictons de France*, Paris : Hachette.
- MALOUX Maurice (1995/1980), *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris : Larousse.
- MONTREYNAUD Florence, PIERRON Agnès & SUZZONI François (1980), *Dictionnaire des proverbes et dictons*, Paris : Robert, coll. « Les Usuels de Robert ».
- MORAWSKI Joseph (1925), *Proverbes français antérieurs au XV^e siècle*, Paris : Honoré Champion.
- REY Alain & CHANTREAU Sophie (1997), *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris : Robert coll. « Les Usuels de Robert ».
- SEVILLA MUÑOZ Julia & CANTERA ORTIZ DE URBINA Jesús, éds (2001), *1001 refranes españoles con su correspondencia en alemán, árabe, francés, inglés, italiano, polaco, provenzal y ruso*, Madrid : Ediciones internacionales universitarias.

